

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Des jeunes du lycée horticole font découvrir le square Humbert II aux écoliers

» L'opération "Rendez-vous aux jardins", qui s'est déroulée le week-end dernier, s'est exceptionnellement poursuivie en tout début de semaine. En effet, les élèves de 1^{er} Bac pro "productions horticoles", du lycée horticole et animalier turripinois, ont fait visiter le square Humbert II à des élèves de CM2 de l'école Jean-Rostand. Cette visite était l'aboutissement d'un projet lancé en 2013 : les lycéens ont en effet participé, en collaboration avec les services techniques de la ville, à la rénovation de ce jardin lové à l'arrière de la maison des Dauphins, en contrebas de l'église. Au programme pour les écoliers : une découverte des plantes médicinales, un conte et un petit jeu. L'échange s'est clôturé par un goûter, fait de sablés à la lavande et de sirop à la rose.



BOOSTER FEMME
Du 02 juin au 01 août 2015
PRÊTE-PORTER FEMME
LIQUIDATION TOTALE -50%
TOUT DOIT DISPARAITRE AVANT CHANGEMENT D'ENSEIGNE
10, rue de la République **BOURGAIN-JALLIEU** - 04 74 28 28 19
Du mardi au samedi 9h 30-12h/14h-19h

LA TOUR-DU-PIN

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Cinéma Équinoxe**
- Trois souvenirs de ma jeunesse à 18 heures.
- San Andreas à 20 h 30.

DEMAIN

→ **Cinéma Équinoxe**
- Titi, chronique à 18 h 30, en version originale.
- On voulait tout casser à 21 heures.

Tic & sciences

Conférence sur la génétique à 20 heures au Grenier des Halles. Renseignements sur :

APRÈS-DEMAIN

→ **Vente de tartes au sucre**
À l'occasion de la journée mondiale du don du sang, l'amicale du don du sang de La Tour-du-Pin et ses environs organise, dès 8 heures, une vente de tartes au sucre, place du marché de La Tour-du-Pin.
→ **Marché**
Toute la matinée sur la place Carnot et la place Prunelle.
→ **Grande braderie**
Organisée par le Secours populaire de 10 à 16 heures au local, parc d'activités Bianchi-

ni-Férier au 13, rue René-Duchamp à La Tour-du-Pin. Tél. 06 89 20 28 70.
→ **Permanence des élus**
De 10 heures à midi sans rendez-vous, au guichet d'accueil de la mairie de La Tour-du-Pin.
→ **Fête des ateliers de la MJC**
Au programme de l'après-midi :
- 14 h 15 : exercices d'improvisation.
- 15 heures : spectacle de danse moderne.
- 16 h 30 : démonstration de gym dynamique, chanson espagnole et danse africaine.
- 17 heures : spectacle des élèves de danse moderne.
Lieu : centre Équinoxe.
Tél. 04 74 97 32 26.
→ **Cinéma Équinoxe**
- On voulait tout casser à 14 h 30.
- Trois souvenirs de jeunesse à 17 heures.
- San Andreas à 21 heures (3D).
→ **Paroisse Sainte-Anne**
Messas à 19 heures à Dolomieu et Biol.
→ **Concert Gospel**
À l'église de La Tour-du-Pin à 20 h 30, au profit de l'association "Les enfants de destinée".
Tél. 06 31 96 56 32 ou 06 64 86 81 92.

ÉDUCATION

Cette première, dans un collège isérois, a donné l'occasion de projets pluridisciplinaires

Aux Dauphins : la résidence d'architectes se termine

On entend dire que "l'architecte doit se rendre le metteur en œuvre de la nature". Alors, même si la nature fait bien son travail, il n'en demeure pas moins que les architectes sont, parfois, à l'initiative de petits coups de pouce pour l'embellir davantage. C'est ce qu'a voulu prouver le collège des Dauphins en accueillant, durant cette année scolaire, une résidence d'architectes. Ce travail d'équipe a donné l'opportunité aux collégiens de découvrir le monde de l'architecture, à travers une sensibilisation de l'intérieur. Car en réalité, il a d'abord fallu permettre à ces jeunes de prendre conscience de leur territoire, d'en extraire le pourquoi du comment pour, finalement, comprendre l'œil de l'architecte.

« S'approprier le collège avec un regard curieux »

Vingt enseignants de l'établissement ont travaillé ensemble pour que leurs élèves bénéficient de cet enseignement sur le terrain, dont quatre professeurs "pilotes". Tous ont participé, en amont, à des stages théoriques et pratiques financés par le Rectorat, pour disposer de bases solides qu'ils ont transmises à leurs élèves.

« Nous avions pour mission d'aider nos jeunes à s'approprier leur collège, avec un regard curieux et nouveau », explique une enseignante en français. Soline Brusq et Christophe Seraudie, architectes indépendants, gardent

quant à eux un souvenir précieux de ces moments passés avec les collégiens.

Financée en partie par le conseil départemental de l'Isère, cette résidence d'architectes a permis, aux 650 élèves de l'établissement, de bénéficier d'un apprentissage et d'une ouverture d'esprit face au monde architectural. Ce monde-là, ils n'en avaient pas encore eu écho. En effet, on ne parle pas souvent de la lumière insufflée par les bâtiments qui nous entourent. On se contente, la plupart du temps, de jouer d'un aménagement bien pensé.

Un projet d'envergure

À travers des actions d'amélioration et de construction, les élèves se sont activés à comprendre l'importance des matériaux et de notre environnement. Il a fallu, pour cela, une bonne dose de pédagogie. Mais aussi une envie, de la part de toutes les personnes impliquées, de monter un projet cohérent. Comme le souligne Sylvain Breteau, principal adjoint : « Ces ateliers laissent derrière eux un bilan positif. Et les élèves ont constaté que ces actions nécessitaient une cohésion de l'équipe entière. Leurs professeurs ont travaillé en interdisciplinarité. C'est un bel exemple pour eux. » Les jeunes, qui'ils ont en 6^e ou en 3^e, portent un regard prometteur sur cette résidence. Ils savent d'ailleurs maintenant comment construire des bancs en pisé, puisque cette



Une équipe pluridisciplinaire a permis de mener à bien ce projet avec succès. Photo: Le D.L.C.M.

création a été le fil rouge de l'année pour les jeunes, de la conception à l'utilisation. Une action qui, à l'heure de préparer l'épreuve orale d'histoire des arts, pour le brevet des collèges, aura sans doute été bénéfique...

Venue découvrir les différents travaux issus de cette résidence, Évelyne Michaud, vice-présidente du conseil départemental de l'Isère, en charge des collèges et des équipements scolaires, conclut : « Je me suis fait plaisir au niveau des yeux et de la découverte. » Une belle action à retenir... Et à exporter ailleurs.

Estelle MONNET

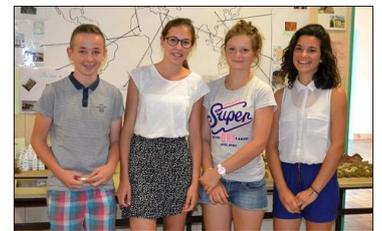
LE CHIFFRE

6 200 C'est, en euros, le montant de la subvention accordée par le conseil départemental de l'Isère, pour mener à bien cette résidence d'architectes lancée en janvier 2015 : 5 200 € dans le cadre du "Contrat éducatif isérois" et 1 000 € au titre des "initiatives locales" du canton de La Tour-du-Pin. La Direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes (Drac) intervient, quant à elle, à hauteur de 2 400 €.



Christophe Seraudie et Soline Brusq, les deux architectes qui ont participé à cette résidence.

Des élèves vraiment impliqués



Matys, Margot, Victoria et Louissette sont heureux d'avoir participé à ce projet éducatif.

Les élèves des Dauphins ont fermé les portes de leur exposition d'architecture grandeur nature, samedi dernier. Les deux architectes, en résidence au collège, leur ont permis de découvrir ce milieu professionnel, avec l'appui de l'ensemble de l'équipe enseignante.

Les jeunes en redemandent : « On a appris des choses très chouettes. C'est une façon de travailler vraiment différente. C'est mieux que les cours ! », comme l'explique Victoria, jeune bénéficiaire du projet. Chacun conservera le souvenir fort d'un moment partagé par tous.

LOCALE EXPRESS

POLITIQUE

Remaniement du conseil municipal : il va falloir patienter un peu...

→ Jean-Paul Paget l'avait annoncé et il l'a fait : élu, lundi soir, au poste de président de la communauté de communes des Vallons de la Tour, il a présenté, mardi, sa démission de sa fonction d'adjoint aux finances et à l'urbanisme à La Tour-du-Pin. Fabien Rajon, maire de la ville, souhaite se donner du temps de réflexion : « Pour l'heure, je n'ai pas pris ma décision concernant le ou les remplaçants(s) de Jean-Paul Paget, dans le cas où l'on dissocierait les pôles urbanisme et finances. Mais quel qu'il en soit, les choses seront en ordre au plus tard le 7 juillet, date du prochain conseil municipal. »

UTILE

PERMANENCES

Mission locale Nord-Isère

De 8 h 30 à 12 h 30, à la maison de l'Emploi, 8, rue Pierre-Vincendand. Tél. 04 74 97 64 67.

Centre nautique

Ouvert de midi à 14 heures. Avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 04 74 97 42 75.

CGT

Accueil syndical de 14 heures à 17 h 30. Tél. 09 61 21 21 00.
→ **Atelier de pédagogie personnalisée (APP)**
8, rue Pierre-Vincendand. Tél. 04 74 97 60 77.

Aide à domicile aux familles (ADF 38)

De 8 h 30 à midi, au 04 74 96 56 61.

Office de tourisme

De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, dans les Halles. Tél. 04 74 97 14 87.

ADPA

Tél. 04 74 83 26 29.
→ **Centre de planification**
De 10 à 19 heures, allée 1, immeuble Pré-cateland. Tél. 04 74 97 53 44.
→ **Voisins de panier**
À 19 h 45 au buffet de la gare.
→ **Mairie**
De 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 heures, 6, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tél. 04 74 83 24 44.
→ **La Poste**
De 8 h 30 à midi et de 14 à 18 heures. Tél. 04 74 97 88 50.
→ **CCAS**
De 9 heures à midi et de 14 à 16 heures. Tél. 04 74 83 26 20.
→ **GEVI**
De 8 h 30 à 13 heures, 9, rue d'Italie. Tél. 04 74 97 54 69.
→ **Communauté de communes**
De 8 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 04 74 97 05 79.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :

Facebook Le Dauphiné Libéré  Twitter @LeDLisere 

POUR NOUS JOINDRE :

5 rue des Recollets, 38 110 LA TOUR-DU-PIN
Pour contacter la rédaction : 04 74 83 56 30 DLred@TourDuPin@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 74 83 56 30 raphael.servoz@ledauphine.com
Télécopie rédaction et publicité : 04 74 83 56 35

LES JEUDIS DE L'HISTOIRE

« Ferrer les malfaiteurs et donner la torture »

Dans les secrets de l'ancienne prison

À l'occasion de la restauration de l'escalier qui descend, impasse de la Nation, regardons cette grande maison qui fait l'angle de la rue de Châbons. C'est à cet endroit qu'en 1781, on installe un hôpital. Pendant la Révolution, des réunions municipales s'y tenent et l'on y fait même l'école.

Mais ce qu'il y a de moins enthousiasmant, c'est que la cave a servi de prison à la très puissante dame Gabrielle de Musy, propriétaire du château devenu maison de la nation. Il faut croire que la famille de Musy avait un goût prononcé pour les vieilles pierres, puisque déjà, en 1577-78, la chronique rapporte qu'elle avait acquis les vieilles mares du château de La

Tour-du-Pin, à l'exception de la grosse tour qui a servi de prison. D'ailleurs, dans un inventaire (daté de 1472) du château situé à l'emplacement actuel du cimetière, on cite : « Dans la prison du sous-sol, se trouve une paire de fers pour ferrer les malfaiteurs et deux pierres entaillées pour donner la torture. »

Quand la terreur s'installe En 1793, à La Tour-du-Pin, le seul nom de Vauquoy est synonyme de terreur. Arrivé avec 84 soldats (dragons, artilleurs, grenadiers) et deux canons, il impose à La Tour-du-Pin de payer une contribution de 400 livres et l'entretien de sa troupe. Son but est de pourchasser les curés, prêtres réfractaires

qui continuent à célébrer la messe alors que c'est formellement interdit.

Arrêté, l'abbé Favériou, curé du Gaz, est finalement libéré dans une curieuse circonstance. En visitant la prison de La Tour-du-Pin, Vauquoy l'apostrophe en ces termes : « Te voilà donc, vieux prêcheur de mensonges. Bien sûr, tu ne feras plus le charlatan. » Favériou lui répond : « Peu m'importent les menaces ! Tu vois cette tête, dont 85 années d'une vie honnête et laborieuse ont blanchi les cheveux ? Il n'est pas en ton pouvoir d'en retrancher 10 ans de vie. » Cette observation a-t-elle interpellé Vauquoy ? Ou, plutôt, l'aspect imposant et digne du vieillard lui a-t-il fait impression ? Reste



La porte d'accès à l'ancienne prison turripinoise comporte encore le guichet pour surveiller les prisonniers.

que Vauquoy libère immédiatement le vieil abbé. Autre exemple, Artaud, maître de Poste au Gaz, éprouve une telle frayeur à la vue de la prison turripinoise qu'il en meurt d'effroi. Rey, le postillon qui l'a amené, se met à pleurer. On

veut alors le faire arrêter, prétextant qu'il n'y a qu'un royaliste pour pleurer de la sorte un aristocrate. Ce n'est que grâce à l'intervention du maire Olivier qu'il est laissé en liberté.

Jean-Jacques BUNIGNÉ, d'après les chroniques de l'époque